

DIALANGUE

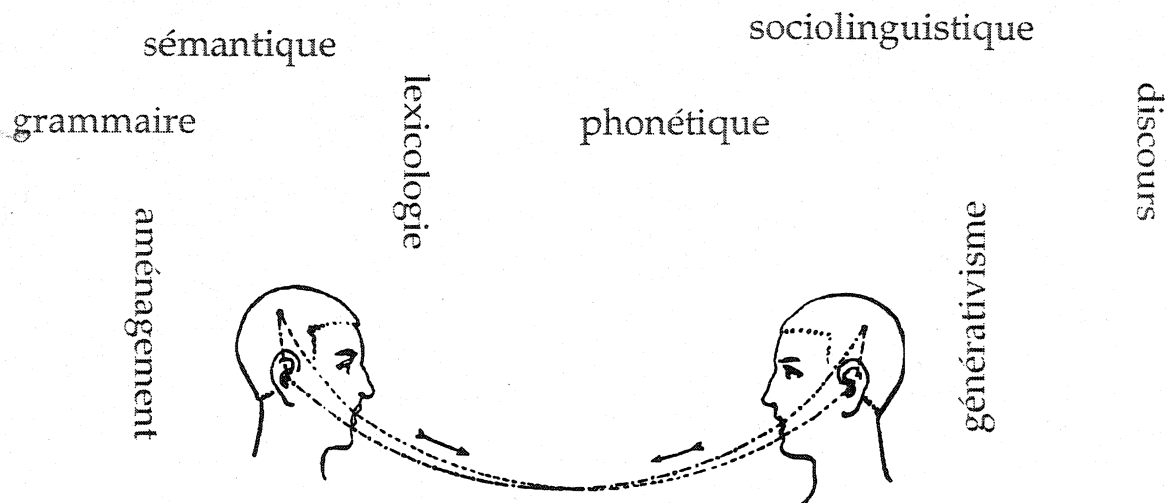
Volume 6

Mai 1995

BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Maîtrise en linguistique / Module des lettres et des langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

LA LINGUISTIQUE AUJOURD'HUI ET DEMAIN



« Circuit de la parole » dans *CLG* de F. de Saussure (1916)

- ARTICLES ■ MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE
- TRAVAUX DE PREMIER CYCLE
- COMPTES RENDUS ■ ACTUALITÉS LINGUISTIQUES

RECHERCHE THÉMATIQUE SUR LE VOCABULAIRE DES VALVULOPATHIES

Étude terminologique de 50 dossiers terminographiques

Isabelle LaPierre
Université du Québec à Chicoutimi

AVANT-PROPOS

Le mémoire de terminographie et de terminologie diffère des autres mémoires de maîtrise. Contrairement aux autres sous-domaines de la linguistique où l'étudiant approfondit quelques aspects d'une même question à partir d'un corpus donné, le mémoire de terminologie exige d'abord la rédaction d'une partie terminographique qui sert de corpus à une seconde partie où sont étudiés plusieurs thèmes relatifs au corpus.

PREMIÈRE PARTIE – TERMINOGRAPHIE

La recherche terminographique de ce mémoire s'effectue à partir d'un corpus formé de cinquante dossiers terminographiques portant sur les valvulopathies. Afin d'être en mesure de rédiger ces dossiers, le terminologue s'initie d'abord au domaine choisi, la cardiologie dans le cas qui nous occupe, en lisant quelques ouvrages généraux vulgarisés. L'étape suivante consiste en la lecture de monographies et d'articles de revues spécialisées, écrits en français et les plus récents possible. C'est à cette étape que le terminologue repère les termes et les notions spécifiques au domaine choisi. Pour s'éclairer, il aura recours aux dernières versions des dictionnaires spécialisés, des encyclopédies courantes et à des spécialistes du domaine étudié.

La troisième étape de la recherche terminographique se résume à l'établissement d'un réseau notionnel où les termes repérés lors des lectures sont classés par sous-domaine, catégorie et sous-catégorie. Le terminologue doit, dans le cas de recherche thématique, choisir un sous-domaine, par exemple les valvulopathies, et pour les fins d'un mémoire où la recherche se limite à cinquante notions, privilégier les cinquante unités syntagmatiques ayant la plus forte occurrence dans la documentation consultée.

Les dossiers terminographiques «support réunissant l'ensemble des informations de nature terminologique, linguistique, encyclopédique et référentielle relatives à une notion» (Boulanger, 1985) sont enfin rédigés conformément à ceux de l'Office de la langue française. On y retrouve les rubriques: entrée et synonymes, domaine d'emploi, définition, contextes, observations, illustration.

DEUXIÈME PARTIE – TERMINOLOGIE

Mode de formation des syntagmes

Guilbert, en 1970, répertoriait sept types d'unités syntagmatiques, c'est-à-dire de syntagmes, suites de mots ou de termes renvoyant à une seule notion. Il s'agit de: 1) nom + adjectif, 2) adjectif + nom, 3) nom + joncteur 0 + nom, 4) nom + joncteur prépositionnel + nom, 5) nom + joncteur prépositionnel + prédéterminant + nom, 6) nom + joncteur prépositionnel + verbe, 7) nom + joncteur prépositionnel + verbe + régime. Dugas (1979) ajoutait deux nouveaux types à la liste de Guilbert. Ce sont: a) nom + nom (ou adjectif) + adjectif, et b) nom + joncteur prépositionnel + prédéterminant + nom.

Cas du corpus

Notre corpus compte 16% d'unités syntagmatiques du type 1) de Guilbert, 64% de type 2), 2% des types 3), 4), 6), et 12% de type 5). Un seul syntagme **insuffisance aortique du syndrome de Marfan** (nom + adjectif + joncteur prépositionnel + prédéterminant + nom + joncteur prépositionnel + nom) ne correspond à aucun des types d'unités syntagmatiques répertoriés.

Limites de l'unité syntagmatique

En théorie, le nombre d'éléments de l'unité syntagmatique est illimité mais rares sont les cas dépassant six éléments. On remarque aussi qu'en langue de spécialité (LSP), la base du syntagme demeure souvent la même alors que l'expansion diffère. La lexicalisation «processus par lequel une suite de mots se soude en une unité lexicale indissociable qui acquiert l'aptitude à l'enregistrement dans un ouvrage lexicographique puis est pourvue d'une définition lui assurant une stabilité sémantique» (Boulanger, 1985), se fait plus difficilement avec les unités syntagmatiques de trois éléments longs et plus. Cependant, plus l'unité syntagmatique est longue et plus elle devient précise et, par le fait même indissociable à un domaine d'emploi particulier. De plus, l'unité terminologique étant tirée d'une terminologie restreinte, le libre choix des articles d'un ouvrage de référence est souvent laissé au rédacteur, un spécialiste du domaine étudié.

Dans les ouvrages de référence consultés, nous avons souvent trouvé les unités syntagmatiques courtes. Toutefois, si toutes les unités syntagmatiques existant étaient présentes dans les dictionnaires et dans les encyclopédies, leur contenu serait énorme.

Origine des composantes

La majorité des composantes des termes médicaux sont grecques, latines, ou dérivées de ces termes sources. En médecine, on évoque souvent l'image du symptôme et de sa cause, ce qui donne lieu à des syntagmes nommés descriptifs ou explicatifs (Nakos, 1986). On note que les substantifs sont presque toujours unis par un joncteur. En langage médical, les onomatismes et les hypostases se rencontrent fréquemment.

Néonymie

Seuls les huit syntagmes à deux éléments du corpus ont été répertoriés dans les ouvrages de référence consultés. En théorie, on pourrait donc dire que les quarante-deux autres unités syntagmatiques du corpus sont classés néonymes, c'est-à-dire néologismes terminologiques. Dans trente-deux cas sur quarante-deux, on a ajouté un adjectif à la base nom + adjectif.

Synonymie

Trente-sept vrais synonymes (Nakos, 1986) sont présents dans le corpus. Les éléments de signification des vrais synonymes renvoient à une notion unique, ils possèdent le même niveau de langue et sont interchangeables en tout temps.

Des trente-sept vrais synonymes, dix-sept sont de forme différente: Ce sont des termes différents qui désignent une même notion. La différence des termes s'explique par l'exploitation d'un aspect distinct de la réalité ou par la création d'un synonyme sous l'influence d'une autre langue. Les syntagmes **insuffisance aortique rhumatismale** et **maladie de Corrigan** sont de vrais synonymes de forme différente.

Huit des trente-sept synonymes se révèlent de formes voisines, c'est-à-dire qu'ils sont presque pareils mais qu'on leur a ajouté ou enlevé un ou des mots charnière assurant le lien entre les éléments. C'est le cas de **insuffisance aortique des cardiopathies congénitales** et de **insuffisance aortique au cours des cardiopathies congénitales**. L'utilisation de la forme courte tend à prédominer, les syntagmes courts étant plus rapidement lexicalisés.

Douze synonymes se présentent sous la forme simple / augmentée. Ils se composent soit d'une forme de syntagme plus courte, soit d'une forme plus longue, plus explicative. Contrairement au type de synonymie précédent où on avait recours à des mots charnière, ce type de synonymie requiert l'ajout de mots, de termes ou l'utilisation de mots de même famille. **Insuffisance mitrale**, **insuffisance mitrale valvulaire**, et **insuffisance de la valve mitrale** sont des synonymes de forme simple / augmentée.

Niveaux de langue en terminologie

Selon Guilbert (1975), les niveaux de langue ne sont qu'une étiquette accordée par la norme socio-culturelle à un mot ou à un terme. Cette norme, fixée subjectivement, ne comporte qu'un aspect social.

En langue générale, le niveau de langue traduit la classe sociale d'un individu, sa culture, ses origines, et certaines habitudes langagières mais cette hiérarchie peut être faussée. Comme cette norme est basée sur l'expérience humaine, elle sera appelée à changer, à évoluer.

En langue de spécialité, la norme est fixée par la formation même du vocabulaire. Socialement et culturellement, cette norme est difficile à juger parce que l'emploi du terme est réservé à un usage et à un domaine spécifiques. L'unité syntagmatique à six éléments n'est pas plus difficile à comprendre que n'importe quel mot dont on ignore le sens, elle n'est que plus explicative.

La vulgarisation des termes médicaux par exemple se fait en raison d'une non connaissance des racines, préfixes, suffixes latins et grecs, mais les phénomènes de scolarisation et de médiatisation

résultant en une meilleure culture générale de l'individu, on ressent de moins en moins le besoin de simplifier les termes médicaux.

En langue de spécialité, tous les termes sont des égaux quant à leur forme, ce n'est que le domaine d'emploi qui diffère.

CONCLUSION

Comme mentionné en avant propos, le mémoire de terminologie diffère des autres mémoires de maîtrise en linguistique. Nous avons bâti le corpus puis en avons fait cinquante dossiers terminographiques, cette partie a été la plus ardue du travail. Deuxièmement, nous avons vérifié si tout ce qui avait été écrit sur les modes de formation des syntagmes (la typologie des syntagmes du corpus, les limites de l'unité syntagmatique, l'origine des composantes des termes du corpus, la lexicalisation, la néonymie, la synonymie et les niveaux de langue) était juste et pertinent. Nous avons mis en pratique les connaissances acquises au baccalauréat et les avons appliquées au domaine de la cardiologie, plus spécifiquement au sous-domaine des valvulopathies.

BIBLIOGRAPHIE

BOULANGER, J.-C. (1985), *Notes de Cours TRD-14436*, Québec, Université Laval, 325 p.

DUGAS, J.Y. (1979), «Commentaire de Jean-Yves Dugas», dans *Table ronde sur les problèmes de découpage du terme*, Congrès de L'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, Éditeur officiel du Québec, 107-115.

GUILBERT, L. (1970), «La dérivation syntagmatique dans les vocabulaires scientifiques et techniques», dans *Les langues de spécialité (Analyse linguistique et recherche pédagogique. Actes du stage de Saint-Cloud, 23-30 novembre 1967*, Strasbourg, Publication du Conseil de l'Europe, 116-125.

GUILBERT, L. (1975), «La composition syntagmatique ou synaptique» dans *La Créativité lexicale*, coll. «Langue et langage», Paris, Larousse université, Librairie Larousse, 249-278.

NAKOS, D. (1986), *Quelques aspects de la langue scientifique et technique en anglais et en français*, coll. «Thèses et mémoires», sous la direction de Guy Rondeau, Québec, Girsterm, 131 p.